

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIERES	3
INTRODUCTION	4
01 ÉCOLES EN FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES.....	5
1 Présentation générale.....	5
2 Définitions des termes utilisés	6
02 ENSEIGNEMENT LIBRE NON SUBVENTIONNE, DIT ENSEIGNEMENT PRIVE	8
1 Liberté d'enseignement.....	8
2 Principe de subventionnement	8
3 Liberté dont dispose l'enseignement privé	9
4 Enseignement fondamental et enseignement secondaire	9
5 Enseignement supérieur	10
03 ENSEIGNEMENT PRIVE ET OBLIGATION SCOLAIRE	11
1 Notion d'obligation scolaire.....	11
2 Procédure de déclaration	12
3 Contrôle du niveau des études	12
3.1 Sur quelles bases ?.....	12
3.2 Modalités du contrôle ?.....	13
3.3 Rapport et avis du contrôle	14
En cas de décision négative.....	14
En cas d'absence du mineur.....	14
4 Certification des études.....	15
5 Recours éventuels.....	16
6 Retour Dans un établissement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles	16
04 S'INSCRIRE DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVE	17
1 Inscription : un contrat	17
2 Valeur de la signature d'un étudiant mineur.....	17
2.1 Principe	17
2.2 Que se passe-t-il si la signature est déclarée non valable ?	18
3 Acceptation du règlement d'ordre intérieur	18
3.1 Quelle est la valeur du règlement d'ordre intérieur ?	18
3.2 Que peut exiger ou imposer un règlement d'ordre intérieur ?.....	18
05 MINERVAL	19
1 Le montant du minerval peut-il être fractionné ?	19
1.1 Principe	19
1.2 Échelonnement des paiements et loi	19
2 En cas de désistement avant le début de l'année	20
3 En cas d'abandon de la formation en cours d'année.....	20
06 RECONNAISSANCE ET VALEUR DES TITRES DELIVRES	21
1 Reconnaissance des titres.....	21
2 Valeur des titres sur le marché de l'emploi.....	21
07 ÉTUDIANTS ETRANGERS.....	22
08 ALLOCATIONS FAMILIALES ET MUTUELLE.....	23
1 Bénéfice des allocations familiales	23
2 Mutuelle.....	24
3 Allocations d'insertion professionnelle	24
ANNEXES	27
CLAUDE DE DROIT D'AUTEUR.....	29
CLAUDE DE NON-RESPONSABILITE	29